



SECTION
DES
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES

Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64 au CTL du 9 décembre 2021.

Monsieur le Président,

Sur la forme, nous regrettons une fois de plus les conditions dans lesquelles se déroulent ce CTL moitié présentiel, moitié en audioconférence ce qui nuit à la fluidité des débats et l'intelligibilité des interventions pour nos camarades en audio.

Les représentants **FO** estiment que l'administration doit être en capacité de louer une salle permettant d'accueillir l'ensemble des délégations administratives et syndicales.

A quelques encablures de Noël, force est de constater que les cadeaux sont peu nombreux au pied du sapin pour les agents de la Dgfiip. La décoration se veut minimaliste, économie budgétaire oblige. Quelques boules trônent ici et là, estampillées de plusieurs sigles (NRP, EFS, MFS) qui nous laisse à penser que le réseau sent avant tout le sapin.

Les conditions de travail se détériorent jusqu'à exacerber les tensions, les agents se font de plus en plus « enguirlander » et trinquent à l'aune des réformes en tout genre. Premiers de cordée lorsqu'il s'agit de supprimer des emplois, ils demeurent derniers pour les augmentations de salaires !

L'augmentation du point d'indice a par ailleurs disparu de la liste de Noël pour faire place à une prime exceptionnelle de fin d'année, non-renouvelable. Il ne faut pas rêver, Noël, ce n'est pas tous les jours !

Soucieuse de la santé du Père Noël, la Dgfiip supprime les sites afin de lui éviter trop de trajets. Sur ce sujet, et quand bien même « les voyages forment la jeunesse », nous aimerions qu'il soit épargné à nos collègues, en matière de formation, les longues distances. Après le travail, ils ont également une vie de famille !

Proche de la retraite, le Père Noël voit son départ sans cesse repoussé alors que des jeunes toquent à sa porte. Ils attendront, car un véritable Père Noël doit afficher une barbe bien blanche.

Malgré tout, ce dernier dispose de plus d'un tour dans sa hotte afin d'émerveiller les agents de la Dgfiip.

Le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail est mis en place avec des items qui restent à préciser sous peine de restitution des crédits. Rappelons que ce fonds pour le département équivaut à quelques euros près à ce que gagnerait journalièrement un célèbre joueur qui « crèche » au PSG. Tout un symbole !

FO-Dgfip64 souhaite que le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail bénéficie à un maximum d'agents dans le département. Il s'étonne du laps de temps consacré à la consultation des agents ainsi que celui du service BIL quant à la faisabilité des projets.

Un cadeau dont les agents des SIP se seraient bien passés est le déploiement du projet « vox usagers ». Le vocable utilisé ressemble fortement à « vox populi, vox Dei ». L'usager va pouvoir « narrer » sa rencontre avec ce service de la Dgfip et plus précisément ses agents.

Mais rassurons-nous, afin d'éviter le « fonctionnaire bashing » très en vogue et les « haters » de tout poil, un responsable va modérer les propos. L'histoire ne nous précise pas, si les propos injurieux ou mensongers avant modération, feront l'objet de poursuites sous peine que le projet devienne un véritable défouloir.

La finalité et la justification de ce projet nous surprennent : *« Les faits relatés par les usagers peuvent être révélateurs de problèmes récurrents de qualité de service. Ils constituent donc un indicateur utile pour les responsables des services ».*

Remarquons qu'entre énonciations et dénonciations, il n'y a qu'une lettre !

De surcroît, comment pouvez-vous penser qu'un responsable « attende » après l'avis d'un usager aux fins de juger de la qualité du service rendu par les agents placés sous son autorité. Il en va de sa responsabilité managériale mais également des moyens mis à sa disposition pour faire fonctionner les services.

Serait-ce une volonté programmée de faire disparaître les SIPS ou de « flicage » de tel ou tel agent, certes « anonymisé » dans l'histoire, mais connu du « modérateur » donc d'un responsable à la DDFIP64 ?

Pour **FO-Dgfip64**, il convient d'arrêter « d'infantiliser » les agents, alors que leurs consciences professionnelles n'a jamais fait défaut malgré toutes les suppressions d'emplois, le manque de moyens et les restructurations incessantes.

Enfin, nous sommes étonnés de ne point voir figurer dans les ponts naturels la date du vendredi 27 mai 2022 alors que dans d'autres départements, cette date a été retenue.